

La Bourgogne-Franche-Comté dans l'Union européenne : une richesse créée par emploi peu élevée, un effort de recherche soutenu

Comparée aux autres régions européennes, la Bourgogne-Franche-Comté est un territoire étendu et relativement peuplé. Plus touchée par le chômage qu'en moyenne dans l'Union européenne, la région est cependant relativement préservée de la pauvreté monétaire. Moins tournée vers les activités tertiaires à haute valeur ajoutée, elle fait partie des régions où la richesse économique créée par emploi est plus faible. La part de seniors en emploi y est plus faible, et le taux d'activité des femmes plus élevé. De par son passé, elle est très spécialisée dans l'industrie qui stimule les activités de recherche et développement. Par ailleurs, les habitants sont moins fréquemment équipés pour se connecter à internet que dans la plupart des régions européennes.

Régine Bordet-Gaudin, Guillaume Volmers, Insee

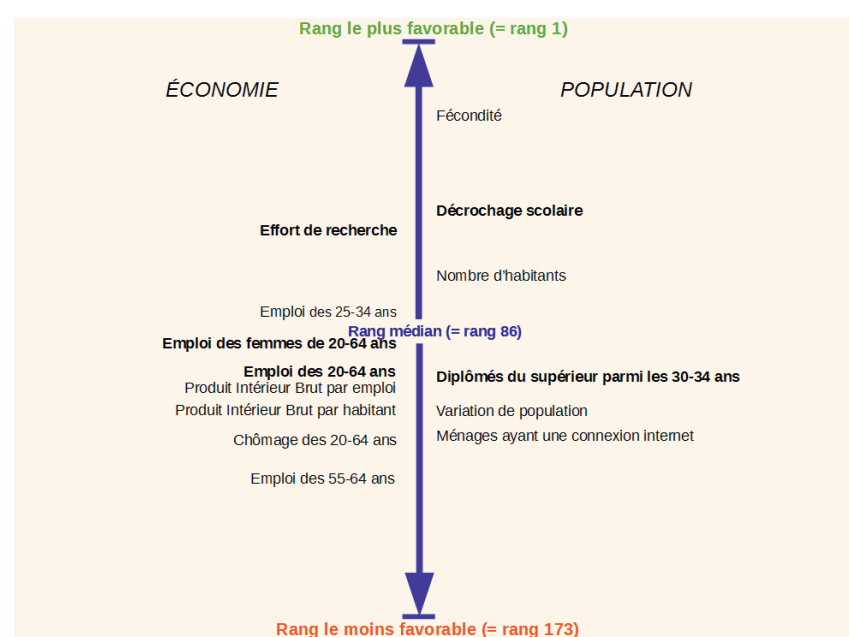
Le rôle des régions dans la mise en œuvre des politiques européennes de développement économique et d'aménagement a été renforcé. Ainsi, en 2014, l'État français leur a délégué la gestion des fonds européens (*encadré*). Par ailleurs, la fusion récente des régions françaises a permis aux nouvelles régions comme la Bourgogne-Franche-Comté d'atteindre une taille supérieure, augmentant en cela leur poids relatif en Europe.

Positionner la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions européennes, même si les organisations administratives et la réglementation diffèrent d'un pays à l'autre, permet d'identifier les défis à relever, notamment au regard des objectifs du programme Stratégie Europe 2020.

À l'échelle européenne, une région étendue et relativement peuplée

Région peu dense et étendue, la Bourgogne-Franche-Comté rassemble 0,6 % de la population de l'Union européenne alors qu'elle occupe 1,1 % de sa superficie. Avec 2,8 millions d'habitants en 2016, elle se classe pourtant dans la première moitié des régions les plus peuplées (*figure 1*),

1 Position de la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions européennes en 14 indicateurs



Note de lecture : chaque indicateur est positionné sur l'axe selon le rang (voir Définitions) qu'occupe la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions européennes. Ainsi, pour le taux de fécondité, la région se classe au 17^e rang, bien au-dessus de la médiane des régions européennes (86^e rang) au-dessus de laquelle se situe la moitié des régions, l'autre moitié se situant en dessous.

En gras : indicateurs de la Stratégie Europe 2020

Source : Insee, Eurostat

2 Position de la Bourgogne-Franche-Comté au regard des objectifs Stratégie Europe 2020 concernant l'emploi, la recherche et développement (R&D) et l'éducation*

Domaines	Objectifs suivis de la Stratégie Europe 2020	Bourgogne-Franche-Comté	France	Médiane des régions européennes
Emploi	75 % de la population de 20 à 64 ans en emploi 70 % des femmes de 20 à 64 ans en emploi	71,6 68,2	70,5 66,6	73,1 68,2
Recherche et Développement	3 % du PIB consacré à la R&D 1 % du PIB consacré à la dépense publique en R&D	1,8 0,4	2,2 0,8	1,3 nd
Éducation	Taux de jeunes de 18-24 ans ayant prématurément quitté le système scolaire inférieur à 10 % (9,5 %) Au moins 40 % (50 %) de la population de 30 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur	8,1 35,7	8,9 44,3	9,5 38,1

En bleu : objectifs ou cibles fixés par la France lorsque ceux-ci diffèrent de la cible communautaire.

* Données 2017 sauf pour la R&D : 2014 pour la région et la France et 2015 pour la médiane européenne

nd : données non disponibles

Source : Insee, Eurostat

au 68^e rang des 173 régions européennes (*Définitions*), devant les régions des pays scandinaves et d'autres d'Europe centrale comme celles d'Autriche et de Tchéquie. Elle est par contre faiblement peuplée comparée aux régions françaises voisines, Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, et plus encore, aux Länder de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Bavière, respectivement 18 millions et 13 millions d'habitants, régions les plus peuplées de l'Union européenne.

La région occupe le 108^e rang européen pour sa faible croissance de population. Elle pâtit d'un déficit migratoire, le nombre de départs l'emportant sur les arrivées depuis une dizaine d'années. En revanche, la région se démarque par une fécondité relativement élevée. L'indice conjoncturel de fécondité (*Définitions*) s'établit à 1,85 enfant par femme, c'est le 17^e taux le plus élevé des régions européennes. Cependant il tend à baisser, tandis que le nombre de femmes en âge de procréer diminue. Aussi, les naissances, en forte baisse depuis 2010, ne compensent désormais plus les décès. Avec un double déficit migratoire et naturel, la population de la région ne croît plus. Plutôt âgée, elle compte autant de 60 ans ou plus que de moins de 20 ans.

Un décrochage scolaire contenu et moins de diplômés de l'enseignement supérieur

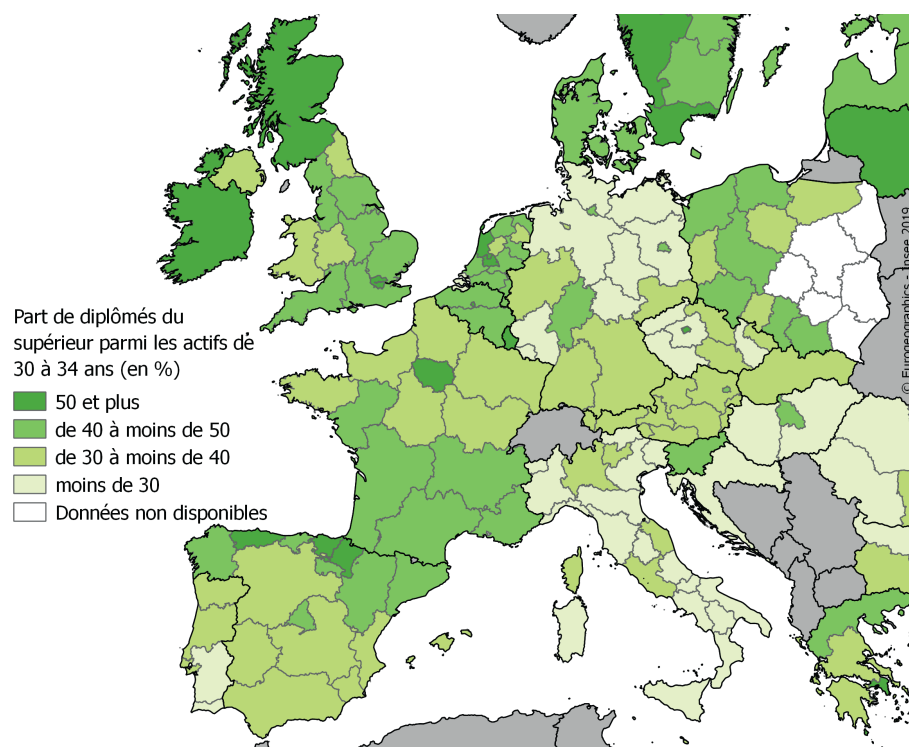
Dans la région, le phénomène de déscolarisation est moins marqué que dans l'Union européenne : la part de jeunes quittant prématurément le système scolaire (*Définitions*) est de 8,1 %, contre 10,6 %. Les objectifs de la Stratégie Europe 2020 fixés au niveau européen et à la France sont atteints (*figure 2*). Sortir prématurément du système scolaire est encore plus rare en Europe centrale et orientale (taux inférieurs à 5 % en Croatie, Slovaquie, Pologne), sans doute en lien avec l'apprentissage ou l'alternance.

Cependant, les jeunes actifs de la région sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur : 36 % des 30-34 ans détiennent un diplôme du supérieur, soit 2 points en dessous de la médiane européenne (*figure 3*).

La région n'atteint pas l'objectif européen pour 2020, ni celui beaucoup plus ambitieux (50 %) fixé à la France, que seule l'Île-de-France dépasse. En Bourgogne-Franche-Comté, cette situation est liée pour partie aux départs des jeunes qui poursuivent ailleurs leurs études supérieures, par exemple dans les métropoles voisines, à Paris ou Lyon où l'offre de formation est plus diversifiée. D'autres s'en éloignent également à l'issue de leurs études, attirés par des régions offrant plus d'opportunités d'emplois, des postes de cadres ou hautement qualifiés. La moindre qualification des jeunes actifs s'explique notamment par le caractère industriel et agricole des entreprises de la région qui contribue à maintenir et développer des formations qualifiantes courtes.

3 Moins de jeunes actifs diplômés de l'enseignement supérieur dans la plupart des régions du sud-est de l'Europe

Part d'actifs de 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions européennes en 2017



Source : Insee, Eurostat

Un taux de chômage élevé, une population moins touchée par la pauvreté

À l'instar de la plupart des régions françaises, la Bourgogne-Franche-Comté est plus touchée par le chômage qu'en moyenne dans l'Union européenne. Avec un taux de chômage (*Définitions*) de 8,7 % pour les 20 à 64 ans en 2017, elle se place dans le premier tiers des régions les plus affectées. Dans l'Union européenne, le niveau de chômage présente de fortes disparités, de 1,7 à 27 %. Les régions les moins touchées se situent en Europe centrale : en Tchéquie, Autriche, Hongrie et dans le sud de l'Allemagne, le taux de chômage est en dessous de 3 %. À l'opposé, dans les régions méditerranéennes d'Espagne, Italie et de Grèce, il dépasse souvent les 20 %. La Bourgogne-Franche-Comté se situe également parmi les régions européennes où le chômage de longue durée et le chômage des jeunes sont élevés. Dans la région, parmi les actifs de 15 à 24 ans, 23 % déclarent rechercher un emploi ; c'est plus de 50 % dans le sud de l'Italie et de l'Espagne et même 56 % en Calabre.

Cependant, la région est moins touchée par la pauvreté monétaire (*Définitions*) qu'en moyenne en France métropolitaine : 13 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté contre 14,9 % au niveau national en 2015. Au regard des autres nations européennes, la France fait partie de celles où le risque de pauvreté (*Définitions*) est parmi les plus bas :

elle est le 5^e pays où la pauvreté est la moins répandue, après la Tchéquie, la Finlande, les Pays-Bas et le Luxembourg. Le système français de protection sociale, le versement de minima sociaux et d'indemnités de chômage jouent en effet un rôle d'amortisseur social.

Les seniors moins souvent en emploi

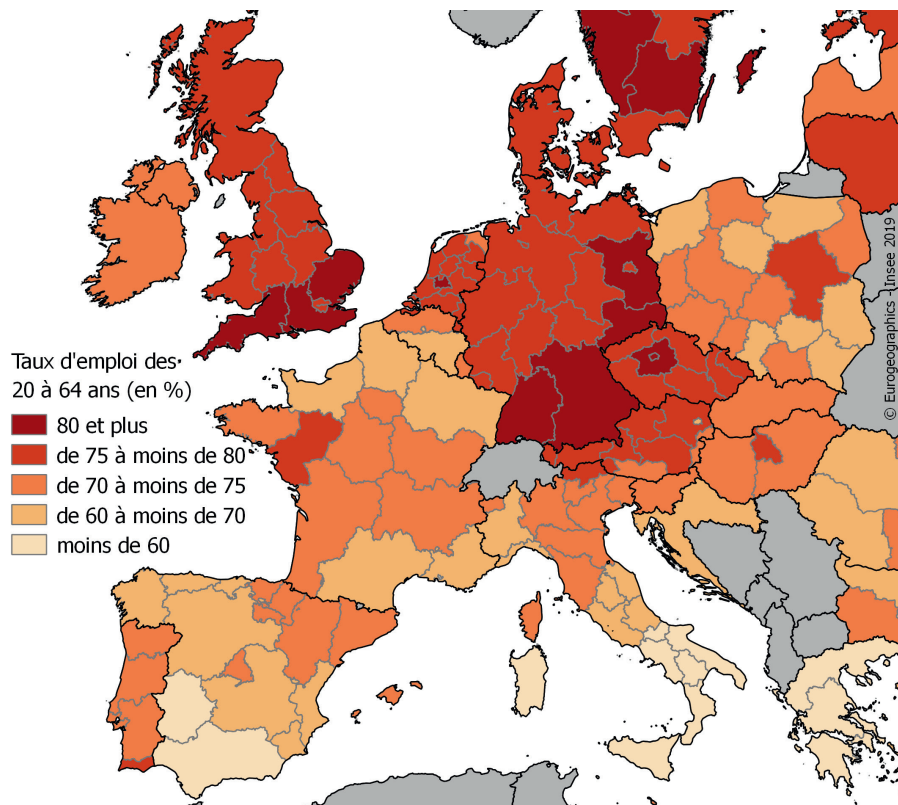
En Bourgogne-Franche-Comté, près de 72 % des personnes de 20 à 64 ans ont un emploi en 2017, un taux identique à la moyenne européenne (figure 4). Il est cependant en dessous de l'objectif Stratégie Europe 2020 fixé à 75 %, en raison notamment du faible taux d'emploi des seniors : avec 49 % des personnes de 55 à 64 ans en emploi, la région se situe au 134^e rang des régions européennes. Ce rang est lié en particulier à l'âge légal de départ en retraite plus précoce en France, actuellement à 62 ans contre 65 ans ou plus dans la plupart des pays européens. En revanche, la région se caractérise par un taux d'emploi élevé parmi les 25-34 ans qui poursuivent moins souvent des études supérieures longues. Par ailleurs, le taux d'emploi féminin régional atteint le taux médian européen de 68 %. En France, l'activité des femmes est favorisée par un ensemble de dispositifs visant à concilier vie familiale et vie professionnelle : scolarisation précoce des enfants, développement de différents modes de garde, prestations sociales.

PIB par habitant et par emploi faibles

La région se positionne dans la première moitié des régions européennes pour son produit intérieur brut (PIB) (*Définitions*) qui s'élève à 67,6 milliards en standard de pouvoir d'achat (SPA) (*Définitions*) en 2016. Celui-ci représente 0,5 % du PIB de l'Union européenne. Rapportée à sa population, la richesse économique créée est néanmoins faible : le PIB par habitant en 2016 avoisine 25 000 en SPA, classant la Bourgogne-Franche-Comté aux côtés des Hauts-de-France, au 108^e rang en Europe et au dernier rang des régions françaises. Très faible dans certaines régions de Pologne, Bulgarie ou Roumanie, la richesse par habitant atteint en revanche les 76 000 en

4 Des taux d'emploi plus faibles dans les régions françaises et le sud de l'Union européenne

Part de la population des 20 à 64 ans ayant un emploi dans les régions européennes en 2017



Source : Insee, Eurostat

SPA au Luxembourg. Elle est également très élevée dans les régions hébergeant des métropoles comme Hambourg, Bruxelles, Londres ou Prague. L'Île-de-France est d'ailleurs, sur ce plan, la seule région française parmi les dix premières régions européennes.

Les raisons de ce positionnement tiennent en partie à la population, à la situation géographique de la région et à un chômage élevé. En effet, la faiblesse du PIB par habitant est liée notamment à la structure plutôt âgée de sa population avec une forte proportion de personnes à la retraite. De plus, un nombre important d'actifs, environ 92 000, habitent la région mais travaillent en dehors, contribuant ainsi à la création de richesse dans d'autres territoires. Ils se déplacent quotidiennement dans les grands pôles d'emplois qui bordent

la région : par exemple plus de 30 000 personnes travaillent en Suisse.

Le PIB par emploi est de 60 000 en SPA en 2016 dans la région. C'est 7 000 de moins qu'en moyenne dans l'Union européenne et également en dessous de toutes les autres régions françaises.

La Bourgogne-Franche-Comté pâtit de sa moindre présence dans les activités tertiaires plus créatrices de richesse, notamment dans les services dédiés aux entreprises et les activités immobilières. Cependant, son profil historiquement industriel et marqué en fait la première région de France pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi régional ainsi que la 45^e en Europe.

La présence d'industries de pointe stimule la recherche et l'innovation

L'industrie régionale, diversifiée, bénéficie de l'implantation de cinq pôles de compétitivité favorisant des projets innovants dans l'automobile, la plasturgie, le nucléaire, l'agro-alimentaire et les micro-techniques. Ainsi, bien placée en termes de recherche et de développement, la région y consacre 1,8 % de son PIB (figure 5). Si elle se situe dans le premier tiers des régions européennes, elle est toutefois en dessous des 3 % préconisés par la Stratégie Europe 2020.

La majeure partie de la recherche, privée à 80 %, est portée par les grandes entreprises des transports et de biens d'équipements. La recherche publique est moins développée (0,4 % du PIB) que dans la plupart des autres

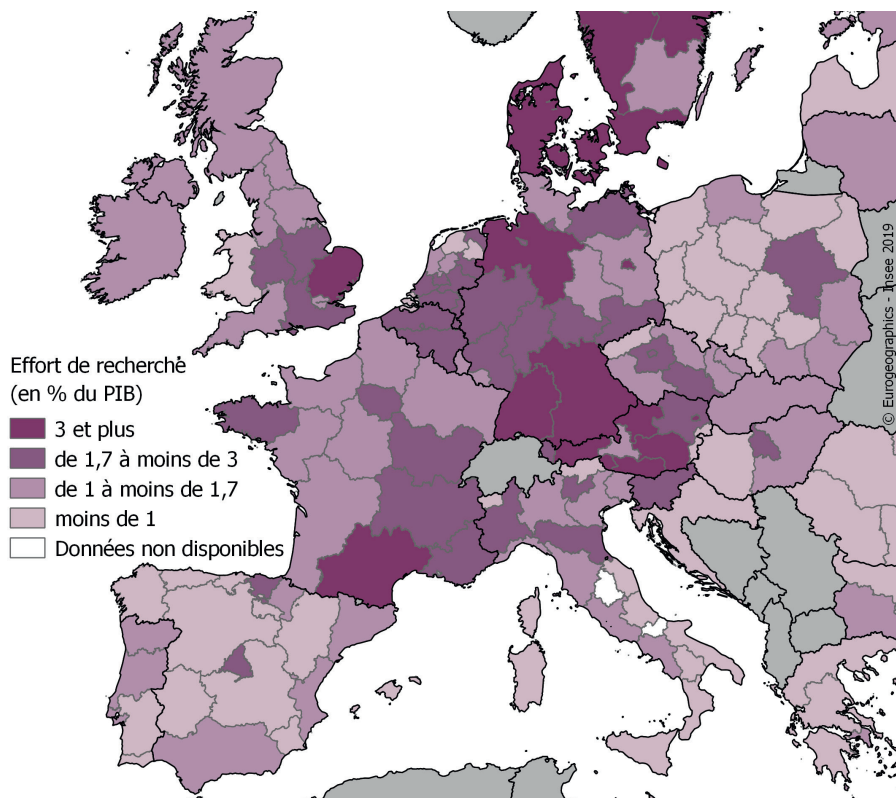
Cinq programmes européens gérés par la région

Avec la mise en place de la Stratégie Europe 2020, l'Union européenne s'est dotée d'un programme en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive. La politique régionale européenne a pour objectif de soutenir la croissance et l'emploi, de lutter contre le changement climatique et la dépendance énergétique ainsi que l'exclusion sociale. Elle vise à réduire les écarts de développement entre les régions de l'Union européenne.

En France, depuis 2014, la gestion des fonds européens a été transférée de l'État aux régions. Sur la période 2014-2020, la Bourgogne-Franche-Comté est autorité de gestion de 5 programmes européens pour un montant total de 1 473 M€. Elle consacre près de 70 % des crédits européens à des actions en faveur du développement durable des secteurs agricole, industriel et forestier dans les territoires ruraux (FEADER). Elle affecte également 20 % de l'aide européenne à des projets liés notamment à la recherche, l'innovation, le développement des PME, la transition énergétique, le développement urbain et touristique durable (FEDER). Avec l'aide du Fonds social européen (FSE), elle favorise l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie. La région mobilise également des crédits européens pour développer des projets transfrontaliers avec la Suisse, pays avec lequel les axes de coopération sont multiples. Source : www.europe-bfc.eu

5 La Bourgogne-Franche-Comté dans le premier tiers des régions européennes pour son effort de recherche et développement

Part du PIB consacrée à la recherche et développement dans les régions européennes en 2015



Source : Insee, Eurostat

régions françaises et très en deçà de l'objectif national fixé à 1 %. Elle s'appuie sur l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et les établissements publics à caractère scientifique et technologique comme le CNRS ou l'Inra.

Des disparités territoriales d'accès au haut débit

Si les infrastructures numériques performantes favorisent la croissance et la compétitivité des entreprises, le numérique entre aussi de plus en plus dans la vie quotidienne des individus. Dans la région, l'accès au très haut débit n'est pas homogène : les difficultés d'accès sont tout particulièrement concentrées dans les territoires ruraux éloignés des grandes lignes TGV et des autoroutes, et où la population est plutôt âgée. En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions européennes où le taux d'équipement des ménages est faible : avec 84 % des ménages ayant internet à domicile (ordinateur fixe, mobile ou téléphone mobile), elle se classe au 117^e rang en Europe et à la dernière position des régions françaises. Ce taux varie de 69 à 99 % dans l'Union européenne. Depuis 2015, la Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (Scoran) vise à réduire la fracture numérique par l'amélioration des couvertures fixe et mobile sur l'ensemble du territoire. ■

Sources et définitions

L'étude est réalisée sur un ensemble de **173 régions** qui recouvrent l'ensemble des 28 pays composant l'Union européenne au 1^{er} janvier 2019. Celles-ci se rattachent à des niveaux de nomenclature différents (Nuts1 ou Nuts2). Ainsi, les Länder allemands relèvent du niveau Nuts1, les régions italiennes et espagnoles du niveau Nuts2. Le choix du niveau de nomenclature a été réalisé en fonction des réalités institutionnelles et/ou dans un souci d'homogénéisation de taille.

Chaque région est classée selon le **rang** qu'elle occupe parmi les régions européennes (rang 1 à 173). Pour chaque indicateur, le rang 1 correspond à la situation la plus favorable. Par exemple, pour le taux de chômage, le rang 1 est attribué à la région où ce taux est le plus faible.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire : part des 18 à 24 ans ne suivant plus d'enseignement et ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur ; celui-ci correspond en France au Brevet des collèges.

Taux de chômage : part de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs) au sens du Bureau international du travail. Le taux de chômage par âge rapporte le nombre de chômeurs d'une classe d'âge au nombre d'actifs de cette même classe d'âge.

Taux de pauvreté monétaire ou taux de risque de pauvreté : part de personnes dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté, lui-même égal à 60 % de la médiane des revenus disponibles dans le pays. Le taux de pauvreté monétaire est calculé pour les régions françaises à partir de la source Filosofi. Le taux de risque de pauvreté est calculé à partir d'enquêtes nationales harmonisées au niveau européen.

Produit intérieur brut (PIB) : valeur totale de la production de richesse créée par les agents économiques d'un territoire (ménages, entreprises, administrations publiques). Afin de comparer les régions entre elles, indépendamment de leur taille, on analyse le PIB par habitant et le PIB par emploi.

Standard de pouvoir d'achat (SPA) : le standard de pouvoir d'achat est une unité monétaire artificielle permettant la comparaison entre pays ou régions sans qu'interviennent les différences de prix et de pouvoir d'achat.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : avril 2019
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « La France dans l'Union européenne », *Insee Références*, Édition 2019, avril 2019.
- Charton C., « Bourgogne-Franche-Comté : Situation géographique et économie industrielle, des atouts à valoriser », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 35, juillet 2018.
- « Populations légales en Bourgogne-Franche-Comté : 2 818 338 habitants au 1^{er} janvier 2016 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 72, décembre 2018.
- Adrover S., « Le PIB de la Bourgogne-Franche-Comté n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 14, juillet 2016.
- Eurostat regional yearbook, 2018 edition
<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-books/-/KS-HA-18-001>



Insee
Bourgogne-Franche-Comté